



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080454

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 16/08/2024 11H34 C:000040 I:35579
V/REF : 956000
V/Email reçu le Vendredi 16/08/2024 à 11H34

SEMCODA
AGENCE DE SAONE ET LOIRE
14, RUE CHARLES DODILLE
CS 50136
71104 CHALON SUR SAONE

V/REF.IMM. 04537
IMMEUBLE : PERRIERE
355/361 RUE LA PERRIERE
71000 SENNECE LES MACON

Feillens, le 20 Aout 2024

Référence Marché: M_230617004-1
LOCALISATION : 361 RUE LA PERRIERE - SENNECE LES MACON - MME FEUILLAT 0661586486
LOGT 1002
MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE SUR EVACUATION WC
PL00001 - PL00054
Donneur d'ordre : M. S ARNOLDI

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

LE 19 AOUT 2024 A 11H30
RECHERCHE DE FUITE
FUITE SUR RESERVOIR WC ET PIPE WC
REPLACEMENT DU RESERVOIR ET DE LA PIPE WC
CONTROLE DE L'ETANCHEITE

OBSERVATIONS :
DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritres (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080454

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	51,13	51,13
1,00	PL00050-Rempl.Réservoir chasse faïence	1	112,48	112,48
1,00	PL00054-Rempl.pipe de WC longue coudée	1	35,79	35,79
TOTAL H.T.				199,40
T.V.A. a 10,00%				19,94
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>219,34</u>

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

**Bon de Commande**

N° : 956000 du 16/08/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE CHALON SUR SAONE

14, rue Charles DODILLE

CS 50136

71104 CHALON SUR SAONE

CEDEX

Tel:03.85.97.00.20

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif ☐Individuel ☒- 2 ans ☐Non Conventionné ☐Fournitures seules ☐Travaux dits urgents ☐Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page****Fournisseur**

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'interventionMME FEUILLAT Laetitia
361 RUE LA PERRIERE
SENNECE LES MACON
71000 MACON**Référence de la Demande**

N°: 770 728 du 16/08/2024

THCPLOPP Txv hors contra Plomberie Partie privat. 1

01-EE-2224-ENT-61563100

Marché : M - 230617002-1

Téléphone : 06.61.58.64.86

04537-00001-00001-00002 H / Type 4

Date entrée: 27/01/2015

Délai

Date limite exécution : 31/08/2024

Observations**CONTACT LOCATAIRE : 06-61-58-64-86**

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	50,00	50,00	5,00	55,00
PL00054 Remplacement pipe de WC longue coudée, y compris joint FUIITE SUR EVACUATION WC	1,00	35,79	35,79	3,58	39,37
Total H.T.					85,79
Total TVA					8,58
Total TTC					94,37

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par ARNOLDI Serge le 16/08/2024

Le Responsable
Nom et SignatureVisa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)**Le Responsable d'Agence.**
A. DUBOIS

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE

EDN5

1/2

16/08/2024 à 11:33



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE CHALON SUR SAONE 14, rue Charles DODILLE CS 50136 71104 CHALON SUR SAONE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **361 RUE LA PERRIERE SENNECE LES MACON 71000 MACON**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **ST REMY**

le **16/08/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 956000